

Envoi : 10/07/2018  
Réception par le Préfet : 10/07/2018  
Publication : 13/07/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2018-7-6-4

**Séance** du vendredi 6 juillet 2018

## **SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES C732**

**Présidence de** : Mme Brigitte KLINKERT

### **PRESENTS** :

M. ADRIAN, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

### **EXCUSES AVEC PROCURATION** :

M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. COUCHOT donne procuration à Mme RAPP.  
Mme GROFF donne procuration à M. JANDER.  
M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.  
Mme MILLION donne procuration à Mme ORLANDI.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2007-7-6-1 du 21 décembre 2017 relative à la Politique de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du cadre de Vie du 1<sup>er</sup> juin 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde une subvention de 6 000 € au titre de l'exercice 2018 à l'Association Sauvegarde de la Faune Sauvage et autorise son versement en un paiement unique, les crédits nécessaires étant imputés sur le programme C732 au chapitre 65 nature 6574 fonction 738.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité